

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2019_054

Élection des cinq délégués du bureau

L'an deux mille dix-neuf et le cinq novembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Henri COUDERC.

Étaient présents : André BOUDES, Lionel CAYRON, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Simone GÉLY, Daniel GIOVANNACCI, Hubert GRANIER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Guylène PANTEL

Étaient représentés : Claude ALIBERT par Guy PUEL, Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER

Secrétaire de séance : Hubert GRANIER

Date de convocation : 28 octobre 2019

Délégués du comité syndical		
En exercice : 21	Présents : 14	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont, arrêtés par les préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère le 30 mars 2018 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'élection d'un nouveau président implique d'élire les trois vice-présidents et les cinq délégués au bureau ;

Procède à l'élection des cinq délégués au bureau selon les modalités suivantes :

Le président Henri COUDERC propose la candidature des délégués suivants : Lionel CAYRON, Gil CLOIX, Paul DUMOUSSEAU, Daniel GIOVANNACCI, René JEANJEAN.

Selon le choix du comité syndical, il est procédé à un vote à main levée.

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Par ordre alphabétique, Lionel CAYRON, Gil CLOIX, Paul DUMOUSSEAU, Daniel GIOVANNACCI et René JEANJEAN, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués au bureau du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 12/11/2019
048-200080547-20191105-DE_2019_054-DE

Au registre sont les signatures.

Le président, Henri COUDERC



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "COMMISSION MIXTE DU BASSIN VERSANT" around the top edge and "TARN" in the center. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 12/11/2019
et publié ou notifié
le 12/11/2019